

“ Oui, chers Canadiens, soyez fiers de votre drapeau, portez-le haut et ferme, et vous serez un peuple grand et fier ; et les autres nations s'inclineront avec respect devant vous en disant : Voici un peuple qui a su rester fidèle à son Dieu, au milieu des épreuves les plus cruelles, voici un peuple qui, après avoir été longtemps sous le pressoir de toutes les douleurs, a su trouver dans sa foi assez d'énergie pour secouer le joug et reconquérir la liberté plus chère que la vie. Voici un peuple qui, pour mieux témoigner sa reconnaissance au Dieu de qui relèvent les trônes et les empires, et pour mieux affirmer sa foi à la face du ciel et de la terre, a choisi pour signe de ralliement le drapeau du Sacré-Cœur. Oui, Canadiens, soyez fiers, mais permettez-nous de partager votre légitime fierté.”

CHRONIQUE SCOLAIRE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

Frère Simplicie, sous-directeur principal de la mission du Canada, des Frères de l'Instruction chrétienne, décédé à Laprairie.
 Frère Dominique, des Frères de la Charité, décédé à la Longue-Pointe.
 Sœur Louis de Blois, née Modeste Hainault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.
 Sœur Marie du Sacré-Cœur, née Augustine Houde, supérieure du couvent du Bon-Pasteur, de Champlain, décédée à l'âge de 38 ans.

Le sous-comité chargé de reviser le programme d'études de l'enseignement primaire s'est réuni à Québec dans les derniers jours du mois de novembre 1903, puis à Montréal, en décembre. Le rapport de ce sous-comité sera soumis à la réunion du Comité catholique, qui aura lieu au mois de mai prochain.

La commission administrative du Fonds de pension s'est réunie au commencement de décembre dernier. Quarante nouvelles demandes de pension ont été accordées. L'état de la Caisse de retraite des instituteurs est excellent.

Un ami de l'éducation nous écrit : Saint-Méthode de Mistassini (Lac Saint-Jean) ne compte que douze habitants. Néanmoins, ces braves colons ont fait ériger au milieu du territoire une école qui a coûté \$600.

Dans la réponse que nous avons faite à une institutrice au sujet de l'eau nécessaire aux classes, nous avons mentionné les articles 105 et 116 des *Règlements* du Comité Catholique. A ce propos, M. J.-N. Miller, le dévoué secrétaire du Bureau central, nous signale l'article 89 des mêmes *Règlements*, qui sera peut-être de quelque utilité à notre correspondante du comté de Terrebonne. Voici cet article :

“ 89. Le terrain choisi pour la construction des écoles doit être sec, élevé, d'un accès facile et pourvu d'eau de bonne qualité.”

La Revue Canadienne.— Notre confrère montréalais vient d'entrer dans une ère de prospérité qui réjouira tous les amis de notre littérature canadienne-française. A l'avenir, *La Revue Canadienne* sera publiée à 114 pages par mois, dont deux pages pour gravures hors texte. Un grand nombre de collaborateurs nouveaux feront profiter la revue de leurs talents. Les instituteurs et les institutrices pourront recevoir cette publication moyennant la moitié du prix de l'abonnement.